

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS, au plus offrant et dernier enchérisseur - **EN UN LOT**

PARIS 17ème - 19 avenue Niel

**UN APPARTEMENT,
UNE CHAMBRE DE SERVICE
ET UNE CAVE.**

Les lieux sont loués.

L'adjudication aura lieu le **Jeudi 4 mars 2021 à 14 heures**, par devant le Tribunal Judiciaire de PARIS, siégeant à ladite ville, Parvis du tribunal de Paris,

À LA REQUÊTE DE : Monsieur Jean-Paul GUERLAIN né le 9 janvier 1937 à PARIS 16ème, de nationalité française, retraité, divorcé en premières noces de Madame Marie Monique de BARRAL de MONTAUVRARD et en secondes noces non remarié de Madame Catherine Solange GUERLAIN, demeurant 10 rue de la Vallée - 78490 LES MESNULS représenté par son tuteur Monsieur Stéphane GUERLAIN, né le 7 juin 1960 à BOULOGNE BILLANCOURT (Hauts de Seine), de nationalité française, époux de Madame Patricia LE NOUVEL, demeurant 9 Rue de la Treille - 78490 MONTFORT L'AMAURY. Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Virginie KOERFER BOULAN, Avocate au Barreau de Paris - P378 - membre de la SCP BOULAN KOERFER PERRAULT, dont le Cabinet est situé 25 Avenue Georges V - 75008 PARIS.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Dans un ensemble immobilier sis à PARIS 17ème, 19 Avenue Niel, figurant au cadastre de ladite commune section AO n°57 lieudit « 19 Avenue Niel », pour une contenance de 3a 60ca , immeuble soumis au régime de la copropriété ayant fait l'objet d'un état descriptif de division figurant au règlement de copropriété dressé par Maître FONTANA Notaire à Paris le 2 mai 1949 publié à la Conservation des Hypothèques de la Seine 3ème bureau le 19 juillet 1949 Volume 1651 n°19, ledit règlement modifié aux termes

d'un acte reçu par Maître DUCAMP Notaire à PARIS le 13 mars 1978 publié au 9ème bureau des hypothèques de PARIS le 16 mai 1978 Volume 2279 n°6, modifié aux termes d'un acte reçu par Maître ABITBOL Notaire à PARIS le 6 novembre 2017 dont une expédition a été publiée audit bureau le 23 novembre 2017 Volume 2017 P n°5956. Et plus particulièrement le lot n°4 de l'état descriptif de division se décomposant comme suit :

UN APPARTEMENT situé au premier

étage à gauche, formant le lot 4 de l'état descriptif de division, divisé en entrée, salon, dégagements, débarras, deux chambres, couloir, salle de bains, cuisine et WC.

UNE CHAMBRE de service au 7ème étage portant le numéro 5

UNE CAVE au sous-sol portant le numéro 8. Et les 66/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble. Surface loi carrez appartement : 99,8 m². Surface Loi carrez chambre de service : 7,05 m².

MISE A PRIX : 485.000 Euros (Quatre Cent Quatre-Vingt Cinq Mille Euros)

NOTA : on ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de PARIS. Fait et rédigé à Paris le 4 janvier 2021 par l'avocat soussigné: Maître Virginie KOERFER BOULAN, Membre de la SCP BOULAN KOERFER PERRAULT, Avocat à la Cour de Paris. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Pour les visites s'adresser à : La **S.C.P. ABC JUSTICE**, Huissiers de justice à PARIS au **01.43.80.11.11** - Visite programmée le **18 février 2021 de 9h30 à 10h30**.